

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du jeudi 29 octobre 2020

- Compte-rendu -

**Membres présents** : Philippe GENILLOUX, Céline HIRCHI, Ludovic JEUNOT, Jean Michel LHOMMEE, Carine PARRENIN, Agnès SANCEY-FOURNEROT, Jean SIMONDON, Jérôme VILLEQUEZ.

**Membres excusés** : Dominique HENRY, Isabelle HOCQUEMILLER, Michel JANNIN, Anne-Sophie PARRIAUX, Laurent ROPERS

**Membres absents** : Alicia MAGGI, Thomas MOUGIN

**En présence de** : Audrey BERTRAND, secrétaire de Mairie

**Secrétaire de séance** : Céline HIRCHI

*Plusieurs personnes sont excusées car cas contacts covid 19, ou pour raisons professionnelles.*

\*\*\*\*\*

***En préambule, il a été observé une minute de silence par l'ensemble des personnes présentes en hommage aux victimes des attentats survenus en France courant octobre 2020 : assassinat de Samuel PATY et attentat de Nice du 29 octobre 2020.***

- **Céline HIRCHI est désignée secrétaire de séance**
  
- **Approbation du compte rendu de séance du 24 septembre 2020**

*A l'unanimité par les membres présents*

- **Dispositif d'accueil des nouveaux arrivants au village**

Si les vœux du Maire pourraient être l'occasion d'accueillir les nouveaux arrivants au village, rien n'assure leur présence lors de cette manifestation annuelle. Dès lors, il sera organisé un système d'accueil avec mise à disposition aux nouveaux arrivants d'un support par un des membres du conseil municipal. L'élu prendrait attache avec les nouveaux arrivants de son secteur.

Le support en question, à actualiser, contiendra notamment les éléments suivants : liste des associations, les manifestations, les activités, les contacts utiles, le contenu du site internet... et toutes informations susceptibles d'être utiles aux nouveaux arrivants.

➤ **Situation financière : information et débat, budget communal et budget forêt.**

- Présentation de la situation financière sur plusieurs années depuis 2015, par référence aux communes de même type (500 à 2000 habitants) au sein du département. Il ressort que les charges de fonctionnement se situent dans la moyenne (500 € par habitant), sauf les charges de personnel supérieures à la moyenne compte-tenu notamment du service du périscolaire. L'évolution de la dette est essentiellement liée aux travaux récents de la salle polyvalente, avec des prêts d'attente à court terme, sans emprunt à long terme. La capacité d'autofinancement brute (137 € euros par habitant), inférieure à la moyenne, limite les possibilités d'investissements supplémentaires, sauf recours important à l'emprunt. Cette situation est à travailler.
- Présentation de l'exécution budgétaire 2020 (dépenses et recettes réalisées fin octobre par rapport au budget primitif). Il est un peu tôt pour conclure sur l'exercice 2020 mais déjà ressortent des augmentations de charges et des baisses de recettes (locations de salles, taxe d'aménagement... ) liées aux épisodes de confinement. Le budget forêt est spécialement préoccupant, avec une baisse des recettes de ventes de bois liée tant à la situation sanitaire (scolytes, dépérissement) qu'à celle du marché du bois.
- Il est envisagé de mettre en place un débat d'orientation budgétaire avant d'établir le prochain budget 2021 (débat lors de la séance de conseil précédant la séance de vote du budget).

➤ **Forêt – Bois : vente de bois d'automne – état d'assiette 2021 – organisation des coupes – organisation de l'affouage**

La forêt communale de Gennes, d'une étendue de 323 hectares soit près de la moitié du territoire communal, fait l'objet d'un plan d'aménagement sur 20 ans, proposé par l'ONF et approuvé par le Conseil municipal en 2017. En application et conformément au régime forestier, le Conseil municipal est invité chaque année à délibérer sur la présentation de l'assiette des coupes de l'année suivante, puis sur la dévolution et la destination des produits issus des coupes de bois et des chablis.

- **Assiette des coupes pour l'année 2021**

En accord avec l'agent patrimonial de l'ONF, les parcelles 24, 25, 26, 7, 16, 14, et 19 sont proposées pour l'état d'assiette des coupes 2021. Pour toutes ces parcelles il s'agit de coupes d'éclaircies et de prélèvements partiels.

Les parcelles 21, 22 et 23, déjà martelées mais restées invendues, s'ajoutent à cet état d'assiette.

Les parcelles 7 et 16, également restées invendues cette année, sont inscrites dans l'état d'assiette car proposées en bois façonné et non sur pied, donc selon des modalités différentes.

*Approbation : 7 votes pour et une abstention*

- **Dévolution et destination des coupes et des produits de coupes**

Les parcelles 24, 25 et 26 seront proposées à la vente sur pied en bloc (avec houpriers), pour les arbres matures et vieillissants, et la sécurisation des propriétés des riverains de la rue derrière Laval.

Ces parcelles compléteront les 21, 22, et 23 qui seront remises en vente dans les mêmes conditions.

Les parcelles 7, 16, 14 et 19 seront proposées à la vente en bois façonné (abattu, bord de route).

L'affouage sera proposé sur les parcelles 9 et 10, sur les chablis facilement accessibles, et sur les houpriers des coupes. Une information détaillée sera apportée aux affouagistes en temps utile.

*Approbation : 7 votes pour et une abstention*

- **Rémunération et prestations contractuelles de l'ONF :**

Le Conseil municipal demande à l'ONF d'assurer une prestation d'assistance technique et de contrôle du classement des bois.

*Approbation à l'unanimité*

➤ **Délégations du conseil municipal au Maire pour accomplir certains actes durant la durée du mandat**

Le Code Général de Collectivités Territoriales (article L2122-22) prévoit que pour des raisons de bonne administration, de rapidité et d'efficacité, le Conseil municipal peut donner délégation au maire pour un certain nombre de pouvoirs, en nombre limité (29) et précisément définis par cet article du code. En retour, le maire doit rendre compte des décisions qu'il a prises au titre de ces délégations lors de chaque réunion obligatoire du Conseil municipal.

En application, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, donne délégation permanente au maire pendant la durée du mandat pour les matières suivantes :

- Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- Passer les contrats d'assurances et accepter les indemnités de sinistres qui y sont afférentes ;
- Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- Fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;
- Intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle, et transiger avec les tiers dans la limite de 1 000 € ;
- Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite d'un montant de 2000 € ;
- Réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 70 000 € ;
- Autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre ;
- Demander à tout organisme financeur, dans les conditions fixées par le conseil municipal, l'attribution de subventions ;

La présente délibération annule et remplace la délibération votée en date du 23 mai 2020 sur le même sujet

*Vote à l'unanimité*

➤ **Avenant à la convention d'entretien des voiries et de l'éclairage public avec le Grand Besançon**

Il s'agit d'un avenant permettant la continuité du contrat déjà en cours

*Vote à l'unanimité*

➤ **Désignation d'un membre du conseil municipal pour siéger en commission du Grand Besançon**

Le Grand Besançon, en application des dispositions de l'article L5211-40-1 du code des collectivités territoriales et dans l'objectif de mieux associer les secteurs géographiques à ses travaux, a décidé la participation de conseillers municipaux aux commissions thématiques. Le conseil municipal est amené à désigner un de ses membres.

Candidature de Jean Michel LHOMMEE sur la commission numéro 6 « Rayonnement, aménagement du territoire, prospective et coopérations (urbanisme, Scot... ) »

*Vote à l'unanimité pour proposer Jean Michel LHOMMEE*

➤ **Désignation pour remplacement d'un délégué suppléant au SIVU SAGES**

Présentation rapide du syndicat et de ses enjeux : entretien des terrains de football de Montfaucon, Morre, Gennes et La Vèze.

Jean Michel LHOMMEE remplace Alicia Maggi comme délégué suppléant au Sivu sages

*Vote à l'unanimité*

➤ **Échanges sur l'intercommunalité**

- Grand Besançon Métropole

Conférence des maires le 25 septembre : projet de territoire, gens du voyage, transfert des pouvoirs de police

Comité de secteur plateau le 14 octobre : gens du voyage, programme de travaux d'assainissement, tarification de l'eau potable.

Conseil communautaire le 15 octobre : travaux de toutes les commissions

Commission des finances en visio le 19 octobre : fusion des SEM patrimoniales d'immobilier d'entreprises du secteur de Besançon (Aktya dont GBM est actionnaire principal) et du Jura (Expansion 39).

- Syndicat du Plateau – séance du 28 octobre

Le syndicat est en charge de la crèche intercommunale de Saône, du relais petite enfance et de l'école de musique du plateau.

Un différend relatif à l'utilisation de la salle municipale de Saône par l'école de musique, salle non partagée avec les autres associations.

Le syndicat travaille sur l'intérêt de l'élargissement de ses compétences : création d'une salle d'activité culturelle intercommunale, question de la fourniture de repas de qualité pour les cantines scolaires du plateau.

- Syndicat du musée de plein air des Maisons Comtoises de Nancray – séances du 1<sup>er</sup> et du 16 octobre :  
Important projet de travaux d'évolution du musée : galerie d'exposition des réserves, extension de l'atelier, accueil des scolaires, salle pédagogique et de séminaires, réhabilitation de la maison forestière, bâtiment d'accueil, restaurant, appartements pour le restaurateur et le gardien du musée. L'investissement prévisionnel est de 7 millions d'euros, cofinancés par l'Etat, la Région, le Département, GBM et le syndicat mixte du musée.
- Sivu-Sages – séance d'installation du 23 octobre
- Conseil syndical du Scot – séance du 27 octobre : commissions, principes et objectifs du Scot, analyse des résultats depuis sa création en 2011, projet de révision.  
Le Scot (Schéma de Cohérence Territoriale) regroupe GBM et la Communauté de communes du Val Marnaysien, pour un total de 113 communes et 213 000 habitants.  
Le Scot, outil de planification stratégique intercommunale à l'échelle d'un bassin de vie, repose sur trois piliers :
  - activités économiques industrielles, artisanales, touristiques, commerciales, agricoles et forestières
  - offre de logement et habitat, grands équipements et services, mobilités
  - transition écologique et énergétique, urbanisme, paysages, biodiversité, ressources naturelles
- Association des communes forestières, en relation avec l'ONF
  - réunion d'information le 14 octobre sur le marché du bois
  - journée d'information-formation sur l'affouage le 28 octobre
- Association des maires du Doubs  
Journée d'information-formation le 21 octobre sur l'organisation communale.

➤ **Travaux des commissions municipales et des groupes-projets :**

- **CCAS**

Crise sanitaire / soutien aux personnes vulnérables / distribution de masques à la population / repas des anciens

- **Nouvelle distribution de masques** : une nouvelle distribution de masques sera organisée les vendredi 6 et samedi 7 novembre. Deux masques lavables disponibles par personne.  
La distribution sera effectuée à l'entrée de la salle de la Combe d'Argent, dans le respect des règles sanitaires :
    - le vendredi 6 novembre de 16h00 à 19h00
    - le samedi 7 novembre de 10h00 à 12h00*Un justificatif de domicile et pièce d'identité pourront être demandés le cas échéant.*  
Des masques seront conservés pour l'école
  - Dans le cadre du nouveau confinement, **soutien aux personnes vulnérables** :  
Sur la base de la listes des personnes figurant sur le plan communal de sauvegarde, les membres du CCAS prendront contact avec les personnes isolées ou vulnérables afin de connaître leurs besoins éventuels (courses) et de maintenir un lien social.  
Pendant la durée du confinement, un service de courses avec livraison à domicile sera donc proposé aux personnes isolées, vulnérables figurant sur le plan communal de sauvegarde mais aussi aux personnes qui seraient testées positives au Covid19 et dans l'impossibilité de se déplacer pour procéder à leur achats de 1ère nécessité.  
Pour bénéficier de ce dispositif, il conviendra de prendre attache avec le secrétariat de Mairie, par téléphone ou par mail.  
Nous faisons également appel à la solidarité entre voisins.
  - Le traditionnel **repas des anciens** 2021 sera annulé, compte tenu de la crise sanitaire. Toutefois, toutes les personnes qui auraient été conviées à cette manifestation se verront livrer un panier garni courant janvier 2021.
  -
- CR réalisé par Céline Hirchi*

- **Groupe Bibliothèque**

Le groupe s'est réuni le 5 octobre (Céline Hirchi, Michel Jannin, Jérôme Villequez , Dominique Henry)

- Décision d'ouvrir la bibliothèque tous les samedis matins de 10h à midi (en plus du lundi de 16h30 à 17h20, permanence tenue par Chloé Vienny)

**Changement avec le nouveau confinement : fermeture jusqu'à nouvel ordre**

Chacun pourra venir en plus le samedi matin afin de démarrer le tri des livres et l'aménagement du secteur adultes.

Protocole sanitaire : les livres rendus seront déposés en quarantaine dans une boîte  
gel + masque

- Nous nous intéressons principalement au secteur adultes. Après inspection du lieu et des livres, nous pensons qu'il faut procéder à un sérieux rafraîchissement.

Pour les livres : il faudra d'abord opérer un tri complet puis renouveler l'offre pourquoi pas en faisant un appel aux habitants, et en allant à Emmaus (ils ont aussi de très bons livres) . Par ailleurs il était budgétisé un peu d'argent que nous pouvons utiliser. Etoffer l'offre de documentaires. Le rangement par ordre alphabétique sur les 2 étagères n'est pas très engageant. Réfléchir à de nouvelles présentations, par ex utilisation de la table pour mettre en valeur certains livres.

La BDP (bibliothèque départementale de prêt) prête un stock de livres pour 6 mois. Il est prévu de s'y rendre le 8 décembre à 9h pour le renouvellement. Chloé va s'y rendre, les personnes intéressées peuvent y participer.

Pour le local : le secteur adultes à l'entrée doit être rafraîchi pour donner envie d'y rester un peu, voire de s'y installer. Enlever les cartons et différentes choses sous l'escalier. Réfléchir à un nouvel aménagement des étagères, avec sièges confortables. Nous envisageons l'éventualité de déménager la bibliothèque à la salle vers l'église, mais ceci ne peut s'envisager que dans une réflexion globale sur l'utilisation de cette salle, ainsi que de la salle des caves.

- Comment faire connaître la bibliothèque et la rendre plus attractive ?

Projets d'expositions, d'animations (peut se faire en lien avec GBM), de rencontre d'écrivains ?

Mettre un panneau d'affichage avec les nouveaux horaires. Information aux habitants sur site commune..

- Boîte à livre : voir des modèles. L'installer sous la mairie.
- Participation au « Projet d'animation collaboratif » présenté par la BDP après enquête auprès des bibliothèques du secteur le 06/10 à 14h :
  - Possibilité de conseils, d'aides techniques et des subventions pour l'équipement
  - Il y aura (à la demande) des formations et réunions par secteur géographique
  - Organisation collective d'accueil d'auteurs
  - On peut avoir un soutien pour les animations, idées : cafés-lecture, installation de salons-lecture dehors l'été, voir leur catalogue d'expos
  - Ils proposeront des jeux de société
  - La bibliothèque peut adhérer à Mediadoo

*CR réalisé par Dominique Henry*

- **Environnement –déchets**

A l'initiative de la nouvelle Commission Environnement, une quinzaine de d'habitants se sont retrouvés samedi 10 octobre à 10h devant la salle polyvalente, pour une opération "village propre".

Les participants, munis de gants et de gilets jaunes afin d'être repérés par les automobilistes, ont sillonné les rues, les places et les différents étangs de la commune, ainsi que les abords de la D 464. Les enfants ont pris une place active et se sont montrés très intéressés, en concentrant leurs recherches sur les différentes places du village.

Les sacs poubelle distribués à chacun ont vite été remplis. Citons parmi les "découvertes" surprenantes (hormis les habituelles cannettes, bouteilles etc) : un blouson, des chaussures, des masques anti-covid, et ... une roue de voiture. Dernièrement la municipalité avait déjà dû ramasser un monticule de déchets déposés en pleine forêt, contenant des couches, des habits, un écran de télévision, une autre fois c'était un réfrigérateur...

Saluons les courageux participants, et appelons chacun au civisme afin de garder notre nature la plus propre possible.

*CR réalisé par Dominique Henry*

- **Point sur les espaces verts**

Le 19 octobre 2020 le groupe espaces verts a pu rencontrer sur le terrain les employés municipaux afin de leur faire part de nos projets de travaux et plantations.

Après concertation et réflexion, le choix des arbres et leur nombre a été modifié, le tableau ci-dessous récapitule les nouveaux choix.

Il apparaît que la commune possède déjà un banc qui n'attendait que son implantation, il pourra être installé sur l'aire de jeux. Par ailleurs, certains bancs nécessitent un rafraîchissement, et sur proposition de David ils seront démontés et remis à neuf.

Les travaux autour de la salle de la Combe d'argent ont déjà commencé (taille et abattage de végétaux dans le jardin pédagogique), et d'autres avaient déjà été effectués.

Les prochaines étapes du groupe de travail seront donc :

- La demande d'un nouveau devis estimatif à la pépinière de Saint Juan, dont le premier devis nous a semblé être le plus intéressant
- Le marquage des emplacements exacts des plantations pour que les employés puissent préparer les trous
- Les plantations en elles-mêmes, fin novembre. Il était prévu d'organiser un « chantier participatif », en proposant aux habitants du village de se joindre à nous le jour de l'opération, mais le confinement rend cette opération impossible.

*CR réalisé par Isabelle Hocquemiller*

## RECAPITULATIF DES TRAVAUX ET PLANTATIONS

| Site                       | Travaux                                              | Plantation                                      | Bancs    |
|----------------------------|------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|----------|
| Salle polyvalente          |                                                      | 2 arbres de Judée<br>3 marronniers<br>3 érables |          |
| Statue de la Sainte Vierge | Taille des arbustes<br>Suppression des plates-bandes | 2 althéas                                       |          |
| Bennes de recyclage        |                                                      | 3 potentilles jaunes                            |          |
| Aire de jeux               |                                                      |                                                 |          |
| Monument aux morts         |                                                      | 2 pommiers à fleur                              | 5        |
| Place de l'église          | Taille des buissons<br>et de la glycine              | 3 althéas<br>1 noyer                            |          |
| Cimetière                  |                                                      | 2 paulownias<br>2 cerisiers<br>2 pruniers       |          |
|                            |                                                      | <b>17 arbres<br/>8 arbustes</b>                 | <b>5</b> |

- **Groupe activités périscolaires**

Le groupe s'est réuni le 15 octobre : Anne-Sophie Parriaux, Carine Parrenin, Aurélie Vuillemin, Dominique Henry

- **Temps d'Activités Périscolaires du jeudi :**

Nous souhaitons proposer pour la rentrée 2021 des activités qui s'inscrivent dans un projet éducatif plus large, ouvert sur le milieu naturel et humain.

Certaines activités pourraient démarrer pendant cette année scolaire 2020.

Activités naturalistes :

La LPO propose 6 séances de 2h20 pour 1950 €, avec un travail sur le milieu environnant l'école (forêt, mare). On peut obtenir un financement par le Conseil Départemental, le Conseil régional, le Syndicat du marais de Saône. Le temps de constitution du dossier ne permettra d'envisager de projet que pour la rentrée 2021 ou éventuellement le 3<sup>ème</sup> trimestre 2020. Par ailleurs des bénévoles peuvent participer à ces activités pour se former.

France Nature Environnement propose 6 séances de 2h pour 1200€. Ils travaillent surtout sur les Espaces Naturels Sensibles

Une autre idée : relancer une activité verger-jardin avec des bénévoles

Les activités proposées par les associations environnementales nous semblent intéressantes, mais coûteuses, et elles ne concerneraient que les enfants qui auraient la chance d'en bénéficier. Nous pourrions solliciter des parents et/ou des anciens afin de pérenniser ces activités. Après discussion, nous concluons que si les bénévoles peuvent tout à fait aider ponctuellement, il est difficile de leur demander

d'intervenir régulièrement. Nous pourrions embaucher des animateurs BAFA le jeudi après-midi, avec une demande spécifique d'ateliers nature.

Activités qui plaisent beaucoup aux enfants : cuisine, ânes. Chercher des bénévoles et proposer 2 créneaux afin que plus d'enfants y participent

Ecole de musique : contact et financement en cours

Langues et cultures : contacter le CLA (centre de linguistique appliqué) pour savoir si des étudiants étrangers pourraient intervenir, non seulement pour proposer un apprentissage de la langue, mais également pour faire découvrir d'autres cultures

Activités artistiques : contacter les Beaux Arts, avec le projet notamment de réaliser une nouvelle fresque sous le préau avec les élèves : un/des étudiants pourraient s'investir dans ce projet

Plusieurs activités se dérouleraient sur 2 h, avec une pause de 10mn.

- **Rythmes scolaires pour l'an prochain** : proposer une réunion avec les parents délégués pour établir un questionnaire sur le rythme scolaire

Prochaine réunion le jeudi 19 novembre à 20h

*CR réalisé par Dominique Henry*

- **Point sur l'assainissement**

Réunion tenue le 21 octobre avec les services de GBM. Une étude est réalisée tous les 15 mois pour les programmations

Travaux en cours : travaux de réfection des collecteurs sur la voie verte entre Gennes et Saône

Pas d'autres travaux à engager ou programmés à ce stade

Plusieurs travaux sont identifiés mais pas encore programmés : rue des groseilliers pour accès à l'eau potable / finalisation des séparatifs eaux usées et eaux pluviales / travaux rue des vignes

Précision sur le bi-couches rue de la Maltière : il ne s'agit pas d'un revêtement provisoire mais définitif puisqu'aucuns travaux d'assainissement ne sont prévus.

➤ **Questions diverses**

- **Cérémonie du 11 novembre 2020 :**

La cérémonie commémorative du 102e anniversaire de l'Armistice de 1918, commémoration de la victoire et de la paix et hommage à tous les morts pour la France, se déroulera à 10h30 devant le monument aux morts. .

Mais en raison de l'évolution du contexte sanitaire, la cérémonie **ne sera pas ouverte au public**, et réunira seulement quelques représentants des anciens combattants et de la municipalité.

- **Terre et plaquettes de bois**

De la terre végétale, en quantité limitée et uniquement destinée aux habitants de Gennes, peut être achetée en mairie sur demande. En revanche il est **absolument interdit** de se servir sans demande préalable.

Il en est de même pour de petites quantités de mulch utilisable en paillage dans les jardins, disponible sur la place à bois du Vernois.

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : le jeudi 26 novembre 2020 à 20h00**

\*\*\*\*\*